



SEYNOD LE SAMEDI 18 Mai 2019

Réfectoire S 4

16 h à 17 h

17 h à 18 h

Les durées maximales du travail

Repos / Jours fériés / congés payés Organisations du temps de travail

Travail en journée / 2 x 8 / Nuit / WE

Annualisation du temps de travail

Forfaits Télétravail

Déplacements professionnels

Astreintes

Le CET ...

Nous rappelons et bien sûr plus particulièrement aux embauchés récents, que le droit syndical à NTN-SNR autorise chaque salarié à venir **LIBREMENT** assister à cette réunion d'information et de débats.

CETTE HEURE EST PAYÉE !